

# Administrateur / Administratrice de spectacle

Gestion économique, financière, du personnel... rien n'échappe à l'administratrice ou à l'administrateur de spectacle, sans qui aucun spectacle voie le jour. Ses activités varient en fonction du type de structure qui l'emploie, et de sa taille.

## SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **1980 €**

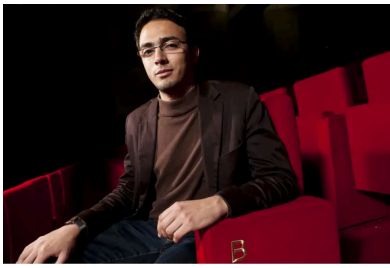
Statut : **Salarié intermittent du spectacle**

---

**Synonymes :** Administrateur / administratrice d'orchestre, Administrateur / administratrice de compagnie, Administrateur / administratrice de production, Administrateur / administratrice de théâtre, Administrateur / administratrice de tournée

**Secteur professionnel :** Arts du spectacle

**Centres d'intérêt :** J'aime bouger, J'aime jongler avec les chiffres, J'aime organiser, gérer, Je veux travailler dans le spectacle



© Alain Potigon/Onisep

## Le métier

---

### Gestion administrative

Les administrateurs de spectacle sont les responsables administratifs d'une production, un spectacle ou d'une structure culturelle : compagnie, théâtre, opéra, orchestre... Ils établissent les dossiers de demande de subventions et mettent en place des partenariats avec des distributeurs, des coproducteurs, des structures culturelles, des entreprises, au niveau national comme international. Puis ils assurent le suivi des courriers, des factures, etc. Poste central, l'administration de spectacle gère également la logistique des tournées, en lien avec les chargés de production et la direction artistique.

### Gestion financière

L'administratrice ou l'administrateur établit un budget prévisionnel et élabore les dossiers de subventions, puis gère les dépenses et la trésorerie des organismes qui l'emploient. Cela comprend la comptabilité courante, le suivi des contrats avec les financeurs et les assureurs...

### Gestion du personnel

Contrats de travail, salaires, déclarations sociales ou de droits d'auteurs, constitution et coordination des équipes, plannings... Les ressources humaines incombent à l'administrateur ou l'administratrice qui est responsable du recrutement et de l'encadrement du personnel, mais aussi de faire respecter la réglementation (travail, sécurité, etc.)

## Compétences requises

---

### Aimer les chiffres

Gestion comptable et administrative, gestion économique et financière... Tout ce qui touche aux chiffres est du ressort de l'administrateur ou de l'administratrice de spectacle. Avec rigueur, il ou elle maîtrise les logiciels de comptabilité, aime les tableaux de chiffre, faire respecter la législation, planifier et analyser.

### Être polyvalent

Outre la comptabilité, l'administrateur ou l'administratrice s'occupe des questions législatives, de la communication, de la production, de la diffusion des spectacles, de la sécurité de tous... Une polyvalence qui lui permet de superviser et centraliser toutes les informations. Vigilants, à l'écoute de toute l'équipe, les administrateurs sont les garants du bon fonctionnement d'une compagnie, d'un spectacle, d'une structure culturelle.

## S'adapter

Face à l'effervescence qui entoure la mise en place d'un spectacle, l'administrateur ou l'administratrice sait gérer les stress et doit faire preuve de sang-froid. Organisés et réactifs, les administrateurs savent s'adapter rapidement à toutes nouvelles situations, en trouvant des solutions pour ne pas mettre en péril le spectacle.

## Où l'exercer ?

---

### Au bureau et sur le terrain

L'administrateur ou l'administratrice travaille au sein d'un organisme culturel (compagnie, orchestre, salle de spectacle, théâtre...) ou ponctuellement pour un spectacle. Le travail se fait depuis son bureau et sur le terrain, sur les lieux des spectacles et parfois en tournée.

### Une collaboration importante

Pour qu'un spectacle voie le jour, toute la troupe doit collaborer. Les administrateurs travaillent ainsi avec des interlocuteurs variés : direction artistique, metteurs en scène, régisseurs ou chargés de production, décorateurs, artistes, techniciens... Les administrateurs sont aussi en contact avec les institutions : Etat, région, villes, etc. Très polyvalents dans les petites structures, ils sont sous l'autorité de la régie générale dans les grandes structures, très hiérarchisées.

### Une grande disponibilité

Un spectacle traverse parfois la France, et parfois continue à l'étranger, ce qui implique des déplacements fréquents. Les administrateurs peuvent avoir besoin d'être présents au moment du spectacle : en soirée, le week-end ou les jours fériés. Dotés d'une grande disponibilité, ils doivent faire face aux imprévus et être capables de travailler dans l'urgence.

## Les études

---

### Après le bac

3 ans pour une licence professionnelle avec des parcours en administration et gestion des entreprises culturelles de la musique et du spectacle vivant ; administration et

gestion des entreprises culturelles ; management des entreprises culturelles ;

5 ans pour le diplôme d'administration de l'Ensatt (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre) ; un master avec un parcours en administration du spectacle vivant ou des entreprises culturelles, un diplôme d'école de commerce ou d'IEP.

## **bac + 3**

→ [Licence pro mention gestion de projets et structures artistiques et culturels](#)

## **bac + 5**

→ [Diplôme arts et techniques du théâtre parcours administration du spectacle vivant](#)

→ [Master mention arts de la scène et du spectacle vivant](#)

→ [Master mention direction de projets ou établissements culturels](#)

## **Emploi et secteur**

---

### **Importance de l'expérience**

Pour devenir administrateur ou administratrice, une connaissance des métiers techniques du spectacle est utile. Certains techniciens, assistants ou même artistes peuvent évoluer vers des fonctions administratives s'ils connaissent ou se forment aux techniques de gestion et de financement d'une production.

### **Un bon tremplin**

Les administrateurs de spectacle expérimentés ont plusieurs possibilités pour évoluer dans le secteur du spectacle. Ils peuvent devenir directeurs de production ou directeurs administratifs, voir même diriger une structure, en commençant par une taille modeste pour démarrer.

### **Des contrats nombreux mais courts**

Le nombre de festivals, compagnies et structures diverses augmente. Pourtant, le volume d'activité des professionnels du spectacle diminue : le nombre de contrats s'amplifie mais leur durée baisse (entre 4 et 5 jours en moyenne). Peu de structures ont les moyens d'employer un professionnel à l'année. D'où le nombre important d'intermittents du spectacle dans le métier qui offre cependant plus de débouchés que les métiers artistiques. Des agences spécialisés dans la production de spectacle ou l'événementiel offrent également des opportunités.

### **Secteur**

**Arts du spectacle**

## Salaire du débutant \*

À partir de 1980 euros brut par mois, pour 151 heures de travail pour les administrateurs salariés.

\* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

## Pour aller plus loin

### Sur le web

[Site de la Commission paritaire nationale emploi-formation spectacle vivant](#) ↗

[Informations sur le métier dans le secteur de la musique](#) ↗

### Librairie



PARCOURS

#### Les métiers de la culture et du patrimoine

Paru le 15/09/2022

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗



PARCOURS

#### Cinéma

Paru le 18/06/2025

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗

## Centres d'intérêt

[J'aime bouger](#) →

[J'aime jongler avec les chiffres](#) →

[J'aime organiser, gérer](#) →

## Autres métiers à découvrir

[Accordeur de piano](#)

**Producteur**

**Responsable de casting (régisseur de distribution)**  
**Disc-jockey**

**Chorégraphe**